



**UNION EUROPEENNE**  
**MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE Tunisie 2014**  
**Deuxième tour des élections présidentielles**

DECLARATION PRELIMINAIRE

**La Tunisie élit pour la première fois son Président lors d'élections crédibles et transparentes et clôture un cycle électoral conforme aux normes internationales**

Tunis, le 23 décembre 2014

---

**CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES**

---

- Pour la première fois dans l'histoire du pays, le peuple tunisien s'est rendu aux urnes pour élire un Président lors d'élections pluralistes et transparentes. Le scrutin de dimanche dernier marque la fin d'une période de transition dans laquelle les Tunisiennes et les Tunisiens ont démontré, malgré des circonstances parfois difficiles, leur fort attachement aux valeurs démocratiques. Le cycle électoral qui s'achève a également été rendu possible par les efforts combinés des acteurs politiques, de la société civile tunisienne et des Institutions provisoires de la transition.
- La journée électorale s'est déroulée dans une ambiance calme et de façon particulièrement ordonnée. Les observateurs de la MOE UE ont évalué comme très positives toutes les étapes de la journée électorale, soulignant le professionnalisme des membres de bureaux de vote et la transparence des procédures. Des représentants de candidats étaient présents dans la grande majorité des bureaux de vote.
- Comme lors des deux scrutins précédents, la campagne pour le deuxième tour s'est déroulée dans une ambiance sereine et sans incidents notoires. Les libertés d'expression et de rassemblement ont été respectées et, malgré la forte polarisation de la campagne et certains excès verbaux, les candidats se sont abstenus d'inciter à la violence. Le cadre légal régissant la précampagne et la campagne n'a pas créé d'entraves pour les candidats.
- Tout au long du cycle électoral, l'ISIE et ses branches régionales ont fait preuve d'impartialité, d'indépendance et de professionnalisme, et l'expérience accumulée lors des scrutins précédents a permis à l'Instance d'être particulièrement efficace dans l'organisation du deuxième tour des présidentielles.
- L'ISIE a veillé à assurer la transparence du processus dans toutes ses phases afin de garantir la traçabilité des résultats et de permettre leur vérification. Ainsi, l'accès des représentants des partis et des observateurs aux opérations de vote et de dépouillement a été garanti et l'Instance s'est engagée à publier les procès-verbaux des bureaux de vote, comme elle l'a déjà fait lors des législatives et du premier tour des présidentielles.
- En général, les deux candidats ont pu accéder librement aux médias. La plupart des médias audiovisuels observés ont interviewé les deux candidats et ont couvert leurs événements de campagne de manière équilibrée. Seule *Nessma TV* s'est écartée de cette tendance.
- La société civile a joué un rôle très important dès le début du processus et en amont du deuxième tour des présidentielles, les missions d'observation nationales ont rappelé aux candidats l'importance de ne pas contribuer par leurs discours à creuser des divisions entre les Tunisiens ou à provoquer des violences.



**UNION EUROPEENNE**  
**MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE Tunisie 2014**  
**Deuxième tour des élections présidentielles**

---

**EVALUATIONS PRÉLIMINAIRES**

---

**I. L'ADMINISTRATION ELECTORALE**

Tout au long du cycle électoral, l'ISIE et ses branches régionales ont fait preuve d'impartialité, d'indépendance et de professionnalisme. L'expérience accumulée lors des scrutins précédents a permis à l'Instance d'être particulièrement efficace dans l'organisation du deuxième tour des présidentielles, en bonne partie grâce aux efforts investis dans la sélection et la formation des membres des bureaux de vote ainsi qu'aux améliorations introduites sur le plan logistique afin de rendre l'agrégation des résultats plus rapide.

L'ISIE a veillé à assurer la transparence du processus dans toutes ses phases afin de garantir la traçabilité des résultats et de permettre leur vérification, conformément aux normes internationales. Ainsi, l'accès des représentants des candidats et des observateurs, accrédités en grand nombre, aux opérations de vote et de dépouillement a été garanti et l'Instance s'est engagée à publier les procès-verbaux des bureaux de vote, comme elle l'a déjà fait lors des législatives et du premier tour des présidentielles. Il est à noter que, suite au scrutin du 23 novembre, l'ISIE a également publié les tableaux des résultats agrégés de chaque délégation, ainsi que des données d'inscription et des taux de participation par centre de vote.

Pour le deuxième tour des présidentielles, les Instances régionales pour les élections (IRIE) ont procédé, à l'initiative de l'ISIE, à des changements d'affectation de présidents de bureaux de vote afin de réduire le risque de pressions partisans. Les IRIE ont également remplacé 1,2% des membres de bureaux de vote, taux inférieur au 2,5% constaté après les élections législatives<sup>1</sup>. Les dernières formations pour le personnel des bureaux de vote ont été largement dédiées à renforcer la compréhension des critères de validité des suffrages et à présenter les nouvelles mesures adoptées afin d'éviter toute tentative d'influencer les électeurs dans les centres de vote.

**II. CAMPAGNE ELECTORALE**

Deux candidats, Moncef Marzouki, et Béji Caid Essebsi, étaient en lice au deuxième tour des élections présidentielles. Comme lors des deux scrutins précédents, la campagne électorale s'est déroulée largement dans le calme. Les libertés d'expression et de rassemblement ont été respectées. La MOE UE a constaté que les candidats, malgré la forte bipolarisation de la campagne et certains excès verbaux, ont évité les discours d'incitation à la violence.

---

<sup>1</sup> Principaux motifs évoqués : manque de compétence, désistement, indices de d'affiliation/sympathie partisane.



**UNION EUROPEENNE**  
**MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE Tunisie 2014**  
**Deuxième tour des élections présidentielles**

La loi électorale ne prévoit pas de restrictions particulières pour la précampagne<sup>2</sup>, qui s'est déroulée entre l'annonce des résultats provisoires du premier tour des présidentielles le 25 novembre et la proclamation des résultats définitifs le 8 décembre. Les règles de campagne, qui n'ont pas posé d'entraves aux candidats, ont été généralement respectées. Les infractions observées par la MOE UE ou relevées par les contrôleurs de l'ISIE ont été d'importance mineure<sup>3</sup>.

Les médias audiovisuels ont joué un rôle encore plus important que lors du scrutin précédent. Les activités de campagne sur le terrain, notamment des meetings - avec ou sans présence des candidats, - des cortèges, des cafés politiques ou la distribution de tracts, se sont déroulées de façon généralement calme bien que quelques incidents mineurs, notamment des cas de violence verbale entre des militants, se soient produits de manière isolée. Béji Caid Essebsi, plus que Moncef Marzouki, a eu recours à de grandes affiches publicitaires.

Les deux candidats au deuxième tour ont bénéficié d'une subvention publique modeste<sup>4</sup>, dont une première tranche de 50% a été versée peu après le démarrage de la campagne. Le plafond global des dépenses de campagne pour chaque tour des élections présidentielles était de 10 fois le montant de la subvention publique. Selon nos observations, les candidats auraient dépensé moins que lors du premier tour. Hormis dans le Grand Tunis, où la campagne publicitaire de Caid Essebsi était très présente, la mission n'a pas observé une différence notable en termes de ressources mobilisées entre les deux candidats.

### **III. ENVIRONNEMENT MEDIATIQUE**

La campagne dans les médias a commencé *de facto* le 25 novembre, date de la proclamation des résultats préliminaires du premier tour. L'intensité de la couverture des activités des deux candidats dans l'échantillon des médias observés<sup>5</sup> par la MOE UE a été similaire pendant la précampagne et la campagne officielle. Les libertés d'opinion, d'expression et d'information ont été largement respectées. En général, les deux candidats ont pu accéder librement aux médias et les électeurs ont eu la possibilité d'être suffisamment informés. Le candidat Beji Caid Essebsi a refusé de participer à un débat télévisé avec Moncef Marzouki.

La plupart des médias observés ont couvert la période entre les deux tours de l'élection présidentielle de manière neutre et assez équitable : la couverture des activités des deux candidats n'a presque jamais dépassé le ratio 60:40. Cette tendance proche de l'équilibre s'est accrue après le début de la

---

<sup>2</sup> Une série d'affiches publicitaires mise en place pendant la précampagne, sans lien officiel avec la campagne de Béji Caid Essebsi, a été interprétée par l'ISIE comme publicité politique interdite et a été retirée.

<sup>3</sup> Seules deux infractions pouvant constituer des délits électoraux ont été transmises au Ministère public.

<sup>4</sup> 52.836 DT.

<sup>5</sup> Entre le 25 novembre et le 19 décembre, la MOE UE a observé cinq chaînes de télévision (*Watanya 1* et *2*, *Hannibal TV*, *Nessma TV* et *Hiwar Tounsi*) entre 18h00 et 24h00 et trois radios (*Radio Nationale*, *Mosaïque FM* et *Shems FM*) entre 7h00 et 9h00 et entre 12h00 et 14h00 pendant toute la période observée. Le monitoring a également inclus trois quotidiens nationaux (*La Presse de Tunisie*, *Achourouk* et *Le Maghreb*) entre le 26 novembre et le 19 décembre. Les moniteurs ont enfin évalué qualitativement le contenu d'un échantillon de quatre sites internet (*Tuniscope*, *African Manager*, *Business News* et *Web Manager Center*).



**UNION EUROPEENNE**  
**MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE Tunisie 2014**  
**Deuxième tour des élections présidentielles**

campagne officielle, lorsque les règles de l'ISIE et de la Haute instance de la communication audiovisuelle (HAICA) sont devenues pleinement applicables. Tout comme lors des législatives et du premier tour des présidentielles, les médias publics ont assuré une couverture neutre et équilibrée.

Malgré ces tendances positives, il faut noter que les chaînes de télévision privées ont clairement privilégié le candidat Essebsi dans le temps de parole directe, au détriment du président Marzouki. Ainsi, le temps d'antenne consacré aux interventions du fondateur de Nidaa Tounes a atteint 95% du temps total dédié à diffuser des interviews, déclarations, discours ou conférences de presse des deux candidats sur *Hiwar Tounsi*<sup>6</sup> et 89% sur *Nessma TV*<sup>7</sup>. Cette dernière a été la seule chaîne à ne pas offrir une couverture équilibrée des deux candidats dans ses programmes d'information et s'est par ailleurs abstenue d'interviewer Moncef Marzouki.

Les radios privées (*Mosaïque FM* et *Shems FM*) ont été très équilibrées dans leur couverture, surtout dans les émissions d'information. En ce qui concerne la presse écrite, les journaux *La Presse de Tunisie* et *Achourouk* ont accordé un espace presque égal aux candidats Essebsi et Marzouki, en se montrant toutefois plus critiques à l'égard du président sortant. Le quotidien *Le Maghreb* a accordé plus d'espace à Moncef Marzouki mais dans un ton souvent négatif.

Les résultats détaillés du suivi des médias par la MOE UE sont publiés en annexe de cette Déclaration préliminaire.

#### **IV. SOCIÉTÉ CIVILE**

La société civile a joué un rôle très important dès le début du processus et son engagement s'est répété à chaque étape du cycle électoral. En amont du deuxième tour des présidentielles, les missions d'observation nationales ont rappelé aux candidats l'importance de ne pas contribuer par leurs discours à creuser des divisions entre les Tunisiens ou à provoquer des violences. Elles ont également lancé des campagnes de sensibilisation ciblant notamment la participation des jeunes. Comme lors du premier tour, près de 30 .000 observateurs ont été accrédités par l'ISIE.

#### **V. JOURNÉE ELECTORALE ET AGREGATION DES RESULTATS**

La journée électorale s'est déroulée dans une ambiance calme et de façon particulièrement ordonnée. Afin de réduire le risque d'influence sur les électeurs, l'ISIE a décidé d'interdire à toute personne de demeurer dans les cours des établissements scolaires où était installée la quasi-totalité des centres de vote. Les observateurs de la MOE UE ont constaté que cette mesure a contribué à la sérénité des opérations électorales. L'ISIE a également introduit un système permettant de recueillir des données précises sur la participation des femmes, tout en respectant le secret du vote.

---

<sup>6</sup> Ce chiffre peut s'expliquer en partie du fait du refus de M. Marzouki d'accorder une interview à cette chaîne le 18 décembre.

<sup>7</sup> Il est à noter que le PDG de *Nessma TV*, M. Nabil Karoui, s'est affiché ouvertement aux côtés d'Essebsi lors de certains de ses déplacements de campagne.



**UNION EUROPEENNE**  
**MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE Tunisie 2014**  
**Deuxième tour des élections présidentielles**

Les observateurs de la MOE UE ont évalué comme très positives toutes les étapes de la journée électorale, et ont souligné le professionnalisme des membres de bureaux de vote et le respect des procédures. La MOE UE a constaté que la transparence du vote et du dépouillement était garantie dans tous les bureaux de vote observés.

Les représentants de candidats étaient présents dans la grande majorité des bureaux de vote observés. Les représentants de Béji Caïd Essebsi étaient présents dans 92% des bureaux, et ceux de Moncef Marzouki dans 87%, et ils ont pu s'acquitter de leurs tâches librement, tout comme les observateurs de la société civile, qui étaient présents dans 50% des bureaux. Les procès-verbaux des dépouillements ont toujours été signés par les représentants de candidats et affichés à l'extérieur des bureaux de vote observés. L'agrégation des résultats s'est déroulée de manière rapide et transparente, en présence des représentants des deux candidats et des observateurs de la société civile.

La Mission maintiendra sa présence en Tunisie jusqu'à la proclamation des résultats définitifs et observera une éventuelle phase de contentieux.

---

A l'invitation du Gouvernement tunisien et de l'ISIE, la Mission d'Observation Electorale de l'Union européenne (MOE UE) est présente dans le pays depuis le 17 septembre 2014. La MOE UE est dirigée par Mme. Annemie NEYTS-UYTTEBROECK, membre du Parlement européen. 70 observateurs de 24 des 28 Etats Membres de l'Union européenne (UE), de la Suisse et de la Norvège ont été déployés dans l'ensemble du pays dans le but d'évaluer le processus des élections présidentielles au regard des normes internationales ainsi que des lois tunisiennes. Une délégation du Parlement Européen, présidée par M. Santiago FISAS et composée de quatre députés, a rejoint la mission et partage ses conclusions.

La Mission formule ses conclusions préliminaires en toute indépendance et conformément à la Déclaration des principes pour l'observation électorale internationale des Nations Unies d'octobre 2005. Le jour du scrutin, les observateurs de la MOE UE ont visité 359 bureaux de vote (3,8 % du total) dans les 27 circonscriptions du pays pour y observer l'ouverture, le vote, le dépouillement et la transmission des résultats.

Après avoir observé la campagne, la MOE UE continuera à observer les développements post-électorales, en particulier une éventuelle phase de contentieux électoral y compris le traitement des infractions électorales. La mission publiera un rapport final sur l'ensemble de ses observations, qui pourra inclure des recommandations, dans les semaines qui suivront la fin du processus électoral.

La mission souhaite exprimer ses remerciements au Gouvernement de la Tunisie, à l'ISIE, à la HAICA, au Tribunal administratif et à toutes les autorités nationales, ainsi qu'aux partis politiques, aux missions d'observation nationales et internationales et aux organisations de la société civile pour leur coopération et leur accueil chaleureux au cours de la période d'observation. La mission est aussi particulièrement reconnaissante à la Délégation de l'Union Européenne à Tunis, ainsi qu'aux missions diplomatiques des Etats membres. Cette Déclaration sera également disponible en arabe sur le site web de la Mission: <http://www.eucom.eu/tunisie2014> . Seule la version française est officielle.

**Pour plus d'information, contactez :**

José Antonio de Gabriel, Observateur Chef adjoint, tél : (+216) 71268423  
Alessandro Gori, Attaché de presse, tél : (+216) 98754506

**Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne Tunisie 2014**  
**Le Corail Suites Hôtel, 5ème étage, Les Berges du Lac II, Tunis**